

---

# Norme internationale



# 3780

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Véhicules routiers — Code d'identification mondiale des constructeurs (WMI)

*Road vehicles — World manufacturer identifier (WMI) code*

Deuxième édition — 1983-04-01

ITIH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 3780:1983](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf1b114a-731f-4081-a8d2-d71f2dbcc6e1/iso-3780-1983)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf1b114a-731f-4081-a8d2-d71f2dbcc6e1/iso-3780-1983>

---

CDU 629.113 : 003.62

Réf. n° : ISO 3780-1983 (F)

Descripteurs : véhicule routier, remorque, constructeur, numéro international d'identification.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3780 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*.

La première édition (ISO 3780-1976) avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Pays-Bas
Allemagne, R.F.	Finlande	Roumanie
Autriche	France	Suède
Belgique	Ghana	Suisse
Brésil	Hongrie	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Iran	Turquie
Canada	Italie	USA
Chili	Japon	Yougoslavie

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf1b114a-731f-4081-a8d2-d71f2dbcc6e1/iso-3780-1983>

Aucun comité membre ne l'avait désapprouvée.

Cette deuxième édition, qui annule et remplace l'ISO 3780-1976, incorpore le projet d'Amendement 1, qui a été soumis aux comités membres en janvier 1982 et qui a été approuvé par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Egypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas
Allemagne, R.F.	Espagne	Pologne
Australie	France	Roumanie
Belgique	Hongrie	Suède
Brésil	Irlande	Suisse
Canada	Italie	Tchécoslovaquie
Chine	Japon	URSS
Corée, Rép. de	Nouvelle-Zélande	USA

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvé pour des raisons techniques :

Autriche  
Corée, Rép. dém. p. de  
Royaume-Uni

# Véhicules routiers — Code d'identification mondiale des constructeurs (WMI)

## 1 Objet

La présente Norme internationale spécifie le contenu et la structure d'un code permettant d'assurer, à l'échelle mondiale, l'identification des constructeurs de véhicules routiers. Ce code, dénommé WMI, constitue la première section du numéro d'identification des véhicules (VIN) définie dans l'ISO 3779.

## 2 Domaine d'application

La présente Norme internationale s'applique aux automobiles, aux remorques, aux motocycles et aux cyclomoteurs tels que définis dans l'ISO 3833.

## 3 Références

ISO 3779, *Véhicules routiers — Numéro d'identification des véhicules (VIN) — Contenu et structure.*

ISO 3833, *Véhicules routiers — Types — Dénominations et définitions.*

## 4 Définition

**4.1 code d'identification mondiale du constructeur (WMI):** Première section du numéro d'identification d'un véhicule (VIN) désignant le constructeur du véhicule. Ce code est assigné à un constructeur de véhicules pour permettre l'identification dudit constructeur. Lorsqu'il est utilisé en conjonction avec les autres sections du VIN, le WMI garantit l'unicité du VIN sur tous les véhicules construits dans le monde durant une période de 30 ans.

### NOTES

- 1 Pour plus de commodité, cette définition est reprise de l'ISO 3779.
- 2 Le terme « constructeur » est défini dans l'ISO 3779.

## 5 Contenu et structure du code

### 5.1 Contenu

**5.1.1** Le WMI doit être constitué de trois caractères. Seuls les chiffres arabes et les lettres romaines majuscules suivants doivent être utilisés dans le VIN :

ISO 3780:1983

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

A B C D E F G H J K L M N P R S T U V W X Y Z

(Les lettres I, O et Q ne doivent pas être utilisées.)

**5.2** Les codes WMI attribués seront conservés et contrôlés par l'Agence internationale agissant par autorisation de l'ISO : Society of Automotive Engineers, Inc. (SAE), 400 Commonwealth Drive, Warrendale, PA 15096, USA.

**5.3** Un ou plusieurs codes WMI seront attribués à chaque constructeur responsable de la production de véhicules tels que définis dans l'ISO 3779; cette attribution sera faite par l'Organisme national du pays dans lequel le constructeur a son siège social.

**5.4** Un code WMI attribué à un constructeur ne doit pas être attribué à un autre constructeur durant au moins 30 ans après la dernière année d'utilisation de ce code par le premier constructeur.

## 6 Caractéristiques particulières pour chacun des caractères du WMI

### 6.1 Premier caractère

Lettre ou chiffre désignant une zone géographique. Plusieurs caractères peuvent être affectés à une même zone, en fonction des besoins présumés.

*Exemples:*

1 à 5:	Amérique du Nord
S à Z:	Europe
A à H:	Afrique
J à R:	Asie
6 et 7:	Océanie
8, 9 et 0:	Amérique du Sud
etc.	

## 6.2 Deuxième caractère

Lettre ou chiffre désignant un pays à l'intérieur d'une zone géographique donnée. Plusieurs caractères peuvent être affectés à un même pays, en fonction des besoins présumés. Il est nécessaire d'utiliser une combinaison des premier et deuxième caractères pour identifier le pays de manière unique.

## 6.3 Attribution du premier et du deuxième caractère

La (ou les) combinaison(s) du premier et du deuxième caractère sera (seront) attribuée(s) à chaque pays par l'Agence internationale.

*Exemples*<sup>1)</sup>:

10 à 19:	USA
1A à 1Z:	USA
2A à 2W:	Canada
3A à 3W:	Mexique
W0 à W9:	Allemagne, R.F.
WA à WZ:	Allemagne, R.F.
etc.	

## 6.4 Troisième caractère

**6.4.1** Lettre ou chiffre, attribué par l'Organisme national pour désigner un constructeur déterminé. Il est nécessaire d'utiliser une combinaison des premier, deuxième et troisième caractères pour identifier le constructeur de manière unique.

**6.4.2** Le chiffre 9 doit être utilisé comme troisième caractère, par chaque Organisme national, pour permettre l'identification de l'ensemble des constructeurs qui produisent moins de 500 véhicules par an. Pour un tel constructeur, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> caractères du VIS (3<sup>e</sup> section du VIN, définie dans l'ISO 3779) doivent être fixés par l'Organisme national et identifieront le constructeur concerné.

## 7 Procédure d'attribution du code WMI

La procédure d'attribution du code WMI fera l'objet d'une Norme internationale particulière.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3780:1983](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf1b114a-731f-4081-a8d2-d71f2dbcc6e1/iso-3780-1983)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf1b114a-731f-4081-a8d2-d71f2dbcc6e1/iso-3780-1983>

1) Ces exemples, donnés seulement à titre d'illustration du système, peuvent être différents des caractères qui sont réellement affectés. Les codes attribués pour les premier et deuxième caractères du WMI sont définis par l'Agence internationale.